N°115
AOÛT
2025

BULLETIN
MUNICIPAL

Ploubezre

KELOÙ PLOUBÊR

N° 115 - MIZ GOUERE 2025

Édito *PENNAD-STUR* ////////////

Le mois de mai dernier a été marqué par la disparition de deux personnes qui ont beaucoup œuvré pour notre commune.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le 22 mai dernier, le décès brutal de Jean-François Goaziou, élu municipal de la majorité depuis 2014, dont l'engagement sans faille a joué un rôle important dans la vie locale de Ploubezre. Nous garderons en mémoire sa bienveillance et sa grande générosité, qui faisaient de lui un homme très attachant. Son départ laisse un vide immense, mais son souvenir continuera de nous inspirer. Je tiens également à rendre hommage à Monique Rannou décédée le 28 mai dernier, bénévole infatigable au sein de l'association de l'ASELP (Activités Sports Et Loisirs de Ploubezre), dont elle en aura été la présidente durant 11 ans. Son dévouement et son énergie ont contribué à faire vivre le tissu associatif de notre commune. Grâce à son engagement indéfectible, de nombreux projets ont vu le jour et des liens sociaux se sont créés.

Un grand merci à tous les deux pour leur engagement local, et que leurs parcours puissent inspirer celles et ceux qui, aujourd'hui et demain, continueront à faire vivre notre commune avec la même passion et le même sens du collectif.

Face à la crise du logement qui touche notre territoire, il est important d'agir. C'est ainsi que nous poursuivons nos engagements en matière de production de logements sociaux. Après la réalisation des trois logements à l'étage du restaurant de la place de la mairie, transformant ainsi ce bâtiment délabré en un lieu de vie agréable, trois nouveaux projets sont programmés. Deux projets de construction sont prévus dans la ZAC, la première réalisation qui comptera 16 logements se situera rue Francis Maurice, pour la seconde c'est en face de la résidence pour personnes âgées qu'il est prévu la construction de 28 maisons. Je tiens à rappeler que 70% des ménages sont éligibles au logement social. Par conséquent, le logement social est un pilier de la mixité sociale et un levier important pour l'attractivité de notre territoire.

Merket eo bet miz Mae diwezhañ gant keloioù fall eus daou den aet da anaon, tud o doa labouret deus o gwellañ ewit hon c'humun. Gant kalz a c'hlac'har mamp klewet d'an 22 a viz-se marv garv Jean-François Goaziou, dilennad ar muianver abaoe 2014, gouestlet divrall e-barzh buhez lec'hel Ploubêr. Soñj momp c'hoazh ewit pell deus e hegarated hag e vrokusted ken bras a rae diontañ un den hoalus-tre. Bras-divent eo ar mank a laosk war e lerc'h met derc'hel a vefomp awenet gant ar soñj anezhañ.C'hoant am eus ivez da dougen gwazoniezh da Monique Rannou, marwet d'an 28 a viz Mae, plac'h a youl-vat difaezhus an ASELP, bet prezidantez ar gevredigezh-se e-pad 11 vloaz. A drugarez d'hec'h emouestladur ha d'he nerzh en deus gallet bewañ hon gwiad kevredigezhel. A-drugarez d'hec'h emouestladur divrall oa bet lañset raktrezoù newez ha krouet liammoù sokial. Trugarez vras dezhe o-daou ewit oc'h emouestladur lec'hel ha ra vo awenet gant o dreuz er vuhez ar re a dalc'ho da lakaat hon c' humun da vewañ gant ar memes youl hag ar memes spered eus ul labour graet a-stroll.

Gant an diouer a lojeiz a ren war hon c'horn-bro eo poent bras ober un dra bennak. Se zo pezh a reomp evel mamp prometet d'ober war dachenn lojeiz sokial. Goude bezañ savet tri lojeiz e-barzh estaj kentañ ostaleri plasenn ar bourk, troet neuze ur savadur dismantret en ul lec'h plijus da vewañ, emaomp en sell da lañsañ tri raktrez newez. Daou anezhe vo er ZAC, an hini kentañ, 16 lojeiz, e straed Francis Maurice, an eil a-geñver annez ar re gozh gant 28 ti. C'hoant meus da digas da soñj deoc'h ec'h eo 70 % an tiegezhioù dilennadus d'ul lojeiz sokial. Gant-se 'vo ar raktrezoù-se pileroù kemmesk ar renkadoù hag ul loc'h a-bouez ewit dedennusted hon zachenn.

Le Maire, Brigitte Gourhant

Brigitte Gourhant, Maerez Ploubêr

ÉDITORIAL 2

MAIRIE
Repas des aînés - Bus : ligne des plages et des marchés - Gestion différenciée et embellissement de la commune - Pôle enfance : la construction se poursuit 3
Compte administratif 2024 4 - 5
Budget primitif 2025 5 - 7
Les bons réflexes : canicule et fortes chaleurs 7
Vers une ville plus propre - Nouveau véhicule pour les services Techniques 8

VIE DE LA COMMUNE
Guides chapelle de kerfons - Voyage en finlande Emma 9
Permanence France Services - Louis Campion, vernissage 10

VIE ASSOCIATIVE
Kermesse des écoles - Atelier cuisine Banque Alimentaire - Rédérien Ploubêr 11
Commémoration de l'attaque du Maquis de Kerguiniou - Lions Basket Trégor 12
Amicale Cyclotouriste et Vététiste - les Genêts d'Or - Bibliothèque Municipale Marianne le Druillenec 13
Les Bouchons de l'Espoir 22 14
Des animations dans la vallée tout au long de l'été ! 15

LE MOT DE LA MINORITÉ - AGENDA 2025 16

CULTURE - Reiñ bronn d'ar bal, Donner à têter à la pelle 17

INFOS PRATIQUES
Services médicaux - La Poste - Déchèterie - Encombrants - Mairie - Permanence des élus 19

NUMÉROS D'URGENCES 20

REPAS DES AÎNÉS LE 27 SEPTEMBRE 2025

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le samedi 27 septembre 2025 à 12h30 à la salle du CAREC.

Tous les Ploubezriennes et les Ploubezriens nés en 1954 ou avant, sont cordialement invités à venir s'inscrire en mairie, par téléphone au 02 96 47 15 51 ou par mail à mairie@ploubezre.fr avant le samedi 13 septembre.

Merci de nous signaler si vous souhaitez bénéficier d'un moyen de transport.

Nous vous attendons nombreux comme à l'habitude pour ce moment de convivialité !
Nouveauté cette année : 1 ticket sera remis à chacun lors de son inscription en mairie.

BUS : LIGNE DES PLAGES ET DES MARCHÉS

• **L'opération « ligne des plages »** à destination des adolescents (âgés de 12 à 18 ans) de Ploubezre est renouvelée. Elle permet d'assurer la gratuité du transport, aller et retour, depuis la place de la Poste jusqu'à Beg Léguer, au moyen d'un ticket remis à la demande au mineur. Ces tickets sont remis en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

•**Ligne de bus des "Marchés" :** du 5 juillet 2025 au 5 juillet 2026, tous les jeudis des semaines paires, sauf jours fériés : départ à 9 heures 27 du parking de la Poste pour Lannion – Retour de Lannion à 12 heures au Quai d'Aiguillon et arrivée au parking de la Poste.

GESTION DIFFÉRENCIÉE ET EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

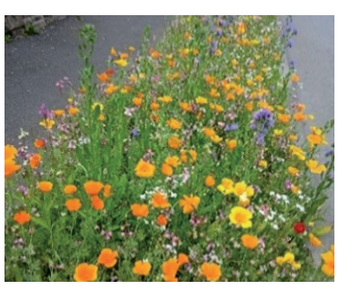

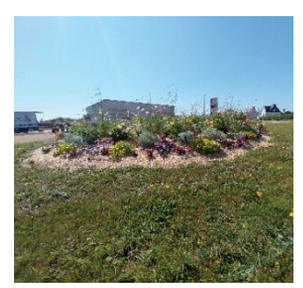

La commune de Ploubezre s'est engagée dès 2010 dans une démarche d'abandon des pesticides, avec pour objectif d'adopter une gestion plus raisonnée de ses espaces verts. Les services techniques contribuent à embellir notre bourg et nos lotissements grâce à un fleurissement soigné, apportant couleur et convivialité à notre environnement.

PÔLE ENFANCE : LA CONSTRUCTION SE POURSUIT

• La confection de mur en mélange terre-paille est en cours et se poursuivra jusqu'en septembre.
• La pose de la couverture se fera de juillet à septembre.
• Les menuiseries extérieures seront posées à la rentrée scolaire.
• Le plaquiste interviendra fin octobre.
• La construction de ce type de bâtiment, intégrant des matériaux biosourcés, exige des délais plus importants.
• La livraison du bâtiment est prévue début 2026.

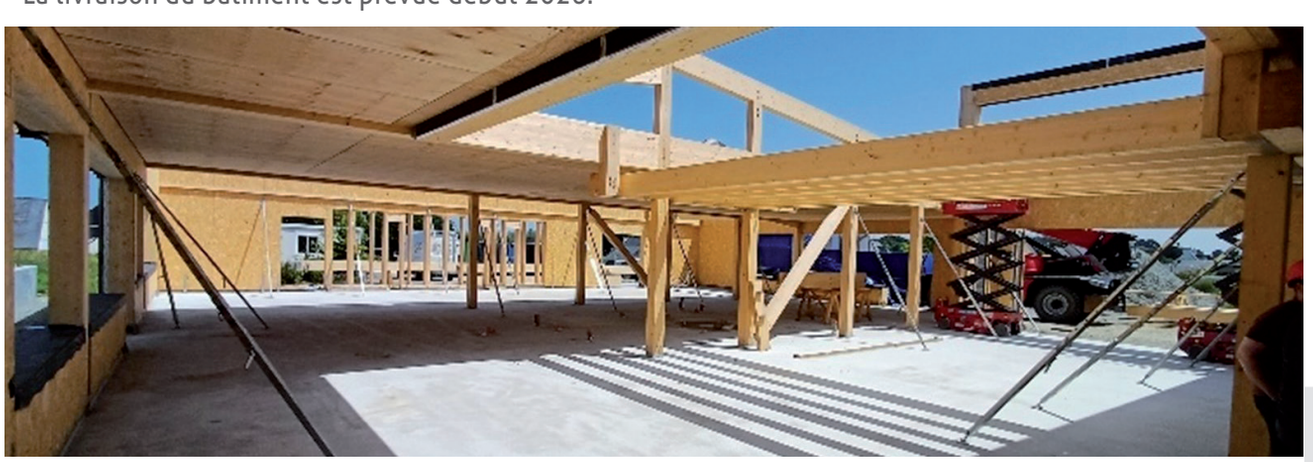

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2024 s'élèvent à 2 816 327 €, les recettes à 3 680 584€. L'excédent de fonctionnement est de 864 257€. Cet excédent sera affecté à la section d'investissement du budget 2025.

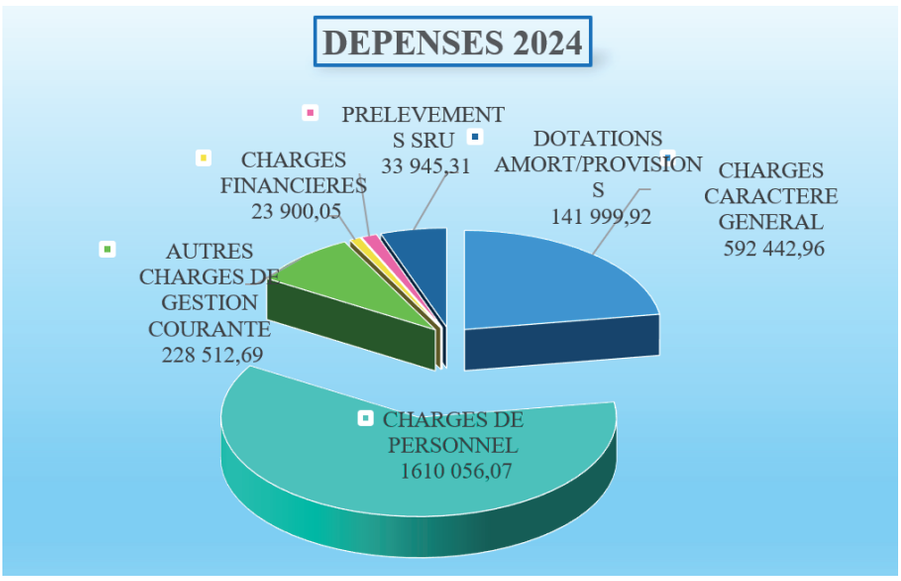

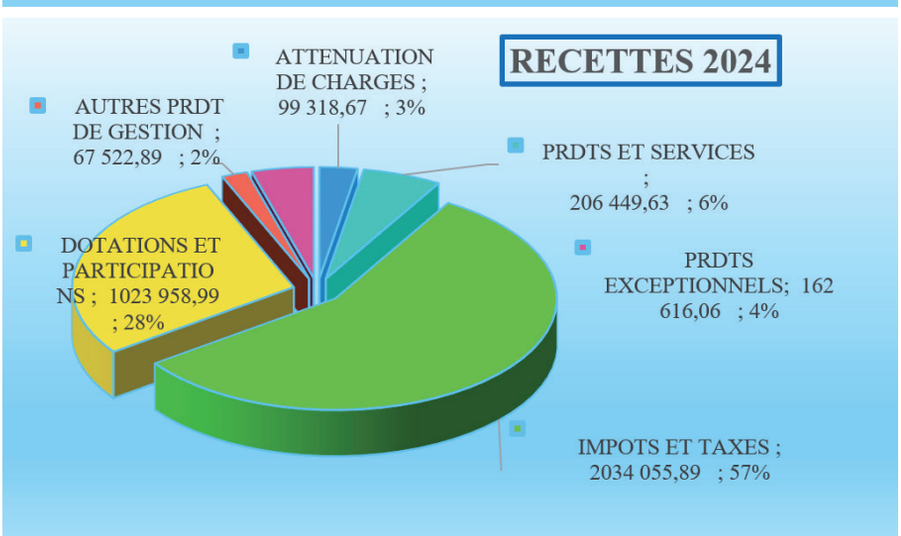

2. SECTION INVESTISSEMENT

- Les dépenses s'élèvent à : 3 070 230€, dont :
- Remboursement emprunts : 173 982 €
- Immobilisations incorporelles : 6 830€
- AC gestion eaux pluviales : 15 687€
- Eclairage public : 5 323€

Immobilisations corporelles : 231 047 € :

- Divers matériel et outillage technique : 113 545€
- Matériel bureau, mobilier scolaire : 3 132€
- Matériel bureau et mobilier : 7 314€
- Installation de voirie : 23 557€
- Achat de terrain (peupleraie) : 9 148€
- Matériel de transport : 34 849€
- Matériel informatique : 21 769€
- Autres matériels : 17 733€

Travaux en cours : 1 849 745 € :

- Rénovation enclos de l'église : 94 680€
- Groupe scolaire rénovation : 9 001€
- Chapelle de Kerfons : 19 011€
- Travaux toiture mairie: 33 531€
- Voirie rurale : 90 885€
- Voirie urbaine : 389 667€
- Chapelle Sainte Thècle : 17 959€
- Etude centre bourg : 29 310€
- Réhabilitation restaurant le Kreisker : 796 653€
- Pôle enfance : 166 213€
- Pont du Quinquis : 174 051€
- Avance sur travaux : 28 780€

Travaux en régie : 47 117€
Opérations patrimoniales : 476 000€
Opérations pour comptes de tiers : 224 800€

Ces dépenses ont été réalisées avec les recettes suivantes pour un montant de : 2 892 858€ dont :
- FCTVA : 131 812€
- Emprunt : 214 283€
- Excédent de fonctionnement 2023 : 1 019 448€
- Subvention d'investissement : 472 132€
- Amortissement : 138 445€
- Taxe aménagement : 431€
- Opérations patrimoniales : 476 000€
- Avances et acomptes versées : 30 108€
- Opérations de cessions : 176 880€
- Opérations pour comptes de tiers : 224 800€

Un déficit de la section investissement de 224 142.34€
En résulte, un excédent global de clôture de 640 114 46€

BUDGET PRIMITIF 2025

1. IMPÔTS ET TAXES

Les taux d'impositions pour 2025, restent inchangés soit :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.68 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83.34 %
- Les recettes fiscales s'élèvent à 1 857 466€.

2. BUDGET 2025

• Fonctionnement

Le budget primitif 2025 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 3 332 016€. Ce budget permet d'inscrire un virement de 533 986€, à la section d'investissement du budget 2025
Dépenses de fonctionnement : 2 798 031 €

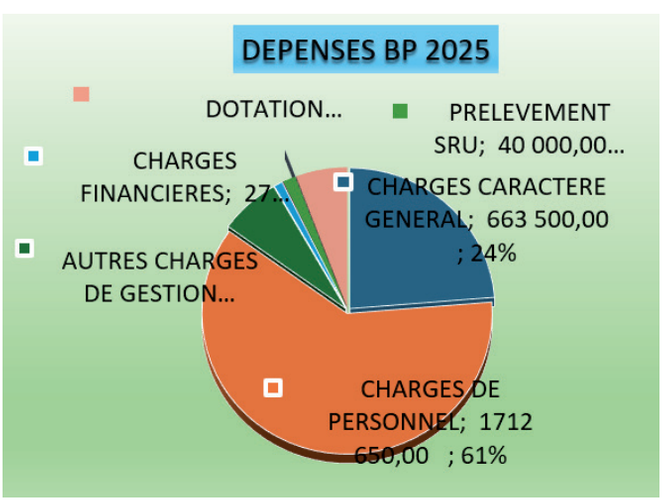

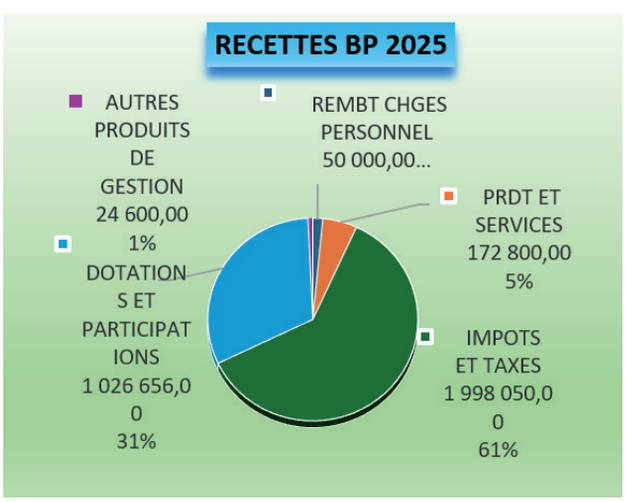

Recettes de fonctionnement : 3 332 016,72 €

Soit un virement à la section d'investissement de 533 986€

• Les charges de personnel représentent 61% des dépenses réelles de fonctionnement.

• Une subvention d'un montant de 13 000€ est attribuée au CCAS

• Le montant accordé aux associations est de 21 300€.

• Investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **5 179 064€.**

Les dépenses : **mesures nouvelles 2025, s'élèvent à 3 028 769 €** auxquelles s'ajoutent les restes à réaliser 2024 pour un mon-tant de 1 926 152 €. Déficit reporté 2024 est de 224 142 €.

Les recettes **mesures nouvelles s'élèvent à 4 122 614€** auxquelles s'ajoutent les restes à réaliser 2024 pour un montant 1 056 450 €.

Les dépenses mesures nouvelles 2025 se décomposent principalement comme suit :
• Remboursement Emprunt : 171 000 €
• Immobilisations incorporelles : 104 600€
• GEPU investissement : 15 687€
• SDE éclairage public : 21 500€

Immobilisations corporelles 227 779€ TTC dont :
• Installations générales divers bâtiments : 37 200€
• Rachat Kreisker : 12 000€
• Acquisition terrain nu : 20 000€
• Installation voirie et outillage incendie : 14 260€
• Matériel de transport : 77 040€
• Mobilier scolaire : 15 600€
• Matériel de bureau : 20 000€
• Autre Installations matériel et outillage : 14 964€
• Autres immobilisations : 16 715€

Constructions en cours : 1 935 625 TTC dont :
• Réfection enclos de l'église : 14 000€
• Travaux divers bâtiments : 220 555€
• Chapelle de Ste Thècle : 4 000€
• Réhabilitation Kreisker : 48 000€
• Pôle enfance : 1 400 000€
• Projet boulodrome : 58 000€
• Voirie rurale : 180 000€
• Voirie urbaine : 10 000€
• Pont du Quinquis : 1 070€

Travaux en régie : 50 000€

Les recettes nouvelles de la section d'investissement pour un montant de 4 122 614€ sont constituées de :
• Virement de la section de fonctionnement 2025 : 533 986€
• FCTVA : 200 000€
• Subventions : 614 457€
• Emprunts : 1 736 335€
• Excédent fonctionnement 2024 : 864 256€
• Recettes d'amortissements : 160 000€
• Opérations pour compte de tiers : 154 876€

Restes à réaliser 2024 **1 056 449€**

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
EPARGNE BRUTE (recettes réelles - dépenses réelles)	812 121,23	851 202,23	909 711,71	813 003,68	1 119 775,53	1 101 436.89
REMBOURSEMENT K EMPRUNT	232 844,00	224 192,40	207 970,00	215 092,26	208 621,67	173 723.45
EPARGNE NETTE *	579 277,23	627 009,83	701 741,71	597 911,42	911 153,86	927 713.44
CAPITAL RESTANT DU	1 985 186,00	1 528 207,00	1 320 237,00	1 105 145,00	896 522,00	937 082.00
NBRE D'HABITANTS	3638	3638	3753	3804	3804	3846
COÛT DE LA DETTE/HABITANTS	545,68	420,07	351,78	290,52	235,68	243.65
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	2,44	1,80	1,45	1,36	0,80	0.85

• L'épargne nette correspond à l'épargne qui reste à la collectivité après déduction de l'annuité des emprunts.
• La capacité de désendettement est le nombre d'années qu'il faut à une collectivité avec son épargne pour rembourser son capital emprunté.

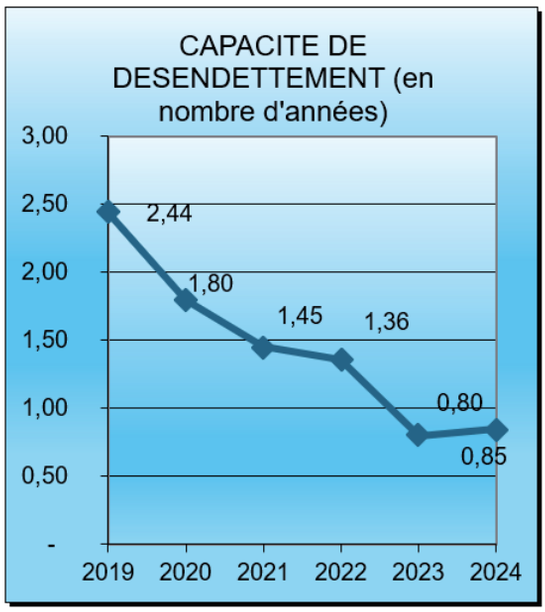

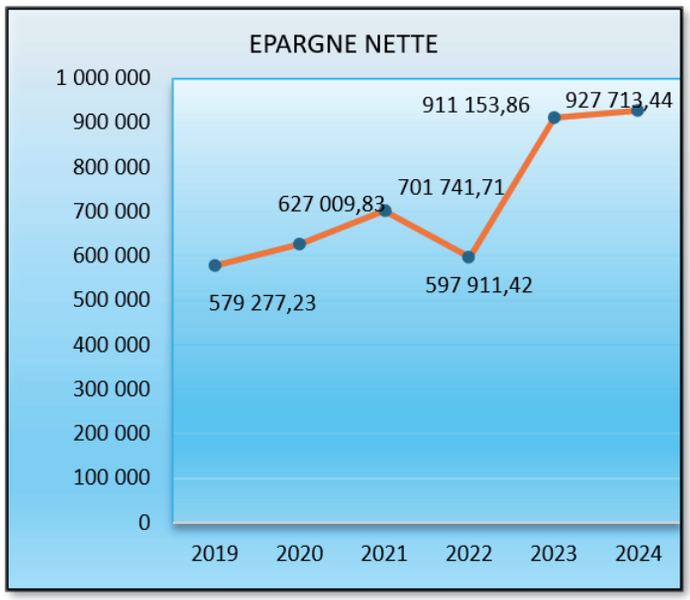

BUDGETS ANNEXES

- Budget primitif 2025 Opérations Funéraires
- En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 3 200€
- Budget primitif 2025 de la Zone d'Aménagement Concertée
- En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 1 153 640.58€
- En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 858 256.18€
- Budget primitif 2025 du Pôle Médical
- En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 48 300€
- En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 86 940.84€

LES BONS RÉFLEXES : CANICULE ET FORTES CHALEURS

Canicule : les mesures à prendre avant, pendant et après

Se protéger avant

· Possibilité de se faire connaitre auprès du CCAS pour s'inscrire au registre communal,
· Rester en contact tous les jours avec des proches,
· Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin ou à son pharmacien,

Pendant une canicule ou une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

· Boire régulièrement de l'eau (environ 1,5 litre d'eau)
· Mouiller son corps et se ventiler (en s'appliquant des linges ou un gant humide sur le visage, les bras, le cou ou en se vaporisant de l'eau sur le visage)
· Manger en quantité suffisante (si besoin en fractionnant les repas)
· Éviter les efforts physiques
· Ne pas boire d'alcool
· Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée
· Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)

VERS UNE VILLE PLUS PROPRE : DÉPÔTS SAUVAGES, DÉJECTIONS ANIMALES ET NUISANCES SONORES

ENCOMBRANTS ET DÉPÔTS SAUVAGES :

Nous souhaitons vous rappeler que le dépôt d'encombrants près des containers et sur l'ensemble du domaine public n'est pas autorisé. Pour vous faciliter la tâche, nous vous invitons à apporter vos encombrants à la déchèterie de Lannion, située à Buhulien.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, LTC propose une collecte à domicile pour vous aider.

Nous en appelons au civisme et à la responsabilité de chacun pour le bien de notre commune et pour la protection de l'environnement. Le dépôt sauvage nuit gravement à l'environnement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter au 02 96 05 55 55.

Merci de votre coopération et de votre engagement pour un environnement plus propre !

APPEL AU CIVISME – DÉJECTIONS ET DIVAGATION DES ANIMAUX :

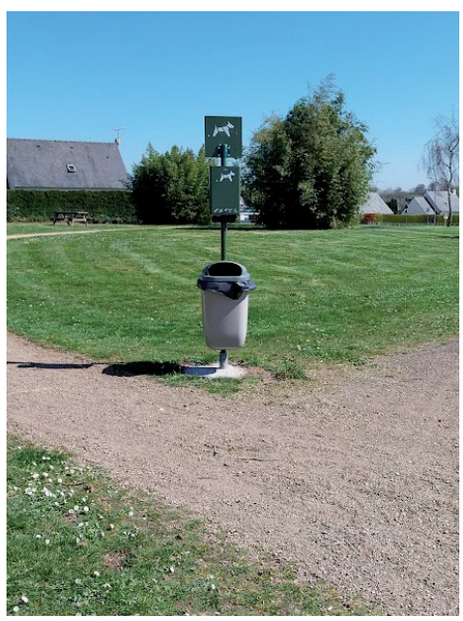

Nous avons remarqué une légère augmentation des divagations d'animaux dans notre commune. Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à redoubler de vigilance et à surveiller vos compagnons. Rappelons que la divagation des animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés est interdite (art. L.211-19-1 du Code rural et de la pêche maritime - CRPM). De plus, selon l'article 1385 du code civil, il est essentiel que chaque propriétaire assure la surveillance de son animal, car il en est responsable en cas de dommage.

Afin de garantir un cadre de vie agréable pour tous, nous encourageons également les propriétaires à respecter quelques règles simples concernant les déjections de vos compagnons à quatre pattes. Il est important de ramasser les déjections de votre animal avec un moyen approprié et de les jeter dans une poubelle. Cela contribue à la propreté de nos espaces publics et à la santé de notre communauté.

Nous vous remercions de veiller à ce que vos animaux ne souillent pas les voies publiques, les pelouses, les plates-bandes des espaces verts, ainsi que les aires de jeux pour enfants.

Idéalement situées, notre commune dispose de trois bornes de propreté canine, équipées de sacs à déchets et d'une poubelle. (bornes situées près de l'aire de jeux au pôle médical, à proximité de la salle des sports et entre la salle du Carec et les écoles)

NUISANCES SONORES :

Nous vous rappelons les horaires à respecter pour garantir un environnement paisible et agréable pour tous.
Pour vos travaux de bricolage, de jardinage ou autres, veuillez respecter ces créneaux (selon arrêté préfectoral en vigueur) :

- Du lundi au samedi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures
- Les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures

NOUVEAU VÉHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

La municipalité, en collaboration avec les agents des services techniques, a réceptionné jeudi 12 juin un nouveau camion-benne, spécialement dédié à l'équipe voirie. Ce véhicule d'occasion a été trouvé à Rennes pour un montant de 55 200 € TTC, le véhicule précédent, en service depuis 35 ans, arrivait à la fin de sa durée de vie.

Ce nouvel équipement permettra aux agents de travailler dans de meilleures conditions, tout en renforçant l'efficacité des interventions sur le terrain.

LES GUIDES DE LA CHAPELLE DE KERFONS

Comme chaque année de jeunes guides sont recrutés par la commune pour la saison estivale, afin d'assurer la visite de la chapelle de Kerfons. Une formation leur a été délivrée pour permettre d'accueillir les visiteurs français et étrangers qui nous font l'honneur de visiter le lieu.

Rappelons que l'année dernière c'est près de 2500 visiteurs payants, en plus des habitants de la commune qui ont visité ou revisité la chapelle. Nous rappelons que la visite de la chapelle est gratuite pour les Ploubezriens et Ploubezriennes (sur présentation d'un justificatif de domicile).

Vous serez accueillis par :

de gauche à droite , Suzanne, Keliam, Amélie, Emilie et Eric

(et par Erell, absente sur la photo)

VOYAGE EN FINLANDE PAR EMMA, PLOUBÉZRIENNE DE 20 ANS

"Je m'appelle Emma, j'ai 20 ans et je viens de Ploubezre. Cette année, j'ai vécu une expérience qui a changé ma vie : je suis allée vivre 1 an en Finlande.

Grâce à mon université, j'ai pu partir étudier à Seinäjoki, en Finlande. Là-bas, les cours sont totalement différents : plus d'autonomie, la relation professeurs-étudiants est moins stricte et est basée sur la confiance. Tous mes cours étaient en anglais, ce qui m'a permis de progresser vite.

J'ai découvert un nouveau pays et une nouvelle culture. J'ai découvert la neige, les jours sans soleil en hiver et sans nuit en été, les forêts et les lacs gelés, mais aussi les saunas et la cuisine locale.

Cette expérience m'a également ouverte sur le monde. Je me suis fait des amis venus du monde entier. J'ai appris d'eux, de leur façon de vivre et de penser.

Sur place, j'ai eu l'opportunité de faire un stage dans une entreprise Finlandaise. Ce stage m'a permis d'affiner mon projet professionnel.

Depuis que je suis rentrée, je ne vois plus la vie et le monde de la même manière. Tout me semble possible : j'ai réussi à aller vivre seule dans un pays étranger à 19 ans, sans parler la langue, sans ma famille, mes amis, avec une nouvelle école et sans repère. Après avoir vécu cela, je peux tout accomplir !

Cette année hors de ma zone de confort m'a permis de prendre confiance en moi, j'ai appris à me débrouiller seule, à m'organiser, à m'ouvrir aux autres. Mais surtout, j'ai compris qu'on n'est jamais trop "petit" pour tenter de grandes choses. Qu'on vienne d'une grande ville ou d'un petit village, on peut tous le faire.

Partir à l'étranger est également très bien vu par les écoles supérieures et les entreprises : cela permet d'avoir de meilleures chances d'être accepté(e) dans une école ou pour un stage/emploi.

De plus, sachez qu'il existe de nombreuses aides qui peuvent se cumuler (bourse du CROUS, bourse AMI et bourse Erasmus+). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre université !

Alors si vous hésitez à partir, peu importe le pays, faites-le, vous ne le regretterez pas. Aucun cours ne pourra vous enseigner ce que vous allez apprendre là-bas !"

Emma Duprez

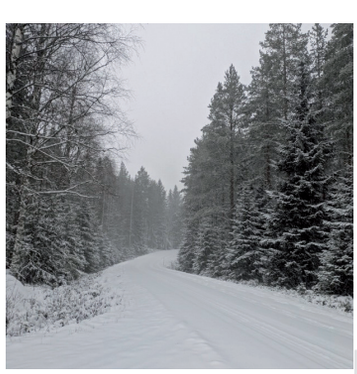

PERMANENCE FRANCE SERVICES

La mairie de PLOUBEZRE accueillera une permanence France Services sur rendez-vous, mercredi 03 septembre de 13h30 à 17h.

Un Agent pourra vous accompagner dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne.

Il sera là pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien et trouver des solutions adaptées à votre situation.

L'agent met à votre disposition des outils informatiques et vous accompagnent dans leur utilisation (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

Il vous accompagne prioritairement dans les démarches des institutions suivantes :

- Finances publiques (DDFFiP),
- Allocations familiales (Caf),
- Assurance Maladie (CPAM),
- Assurance retraite (Carsat),
- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS),
- France Travail,
- La Poste,
- Mutualité sociale agricole (MSA),
- Point-justice,
- France Rénov',
- Chèque énergie...

Prise de rendez-vous au 06 07 59 17 98

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

France services

LOUIS CAMPION, VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

Depuis le samedi 14 juin jusqu'à fin septembre, la Chapelle de Kerfons accueille dans le cadre du Léguer en fête, une exposition des peintures de Monsieur Louis Campion, un artiste ploubezrien. Cette exposition présente une sélection d'huiles sur toile mettant en valeur les paysages ainsi que le patrimoine architectural et religieux de la Bretagne et la Provence.

KERMESSE DES ÉCOLES

L'Amicale laïque de Ploubezre a organisé, le dimanche 15 juin 2025, la kermesse des écoles.

Les animations ont débuté par un spectacle sur le thème des bulles, suivi d'un repas servi au Carec, puis d'un spectacle de danses, de figures d'acrosport et de musiques bretonnes, présentés par les élèves et les enseignants des écoles.

Ensuite, chacun a pu se divertir sur les différents stands tenus par les parents d'élèves.

ATELIER CUISINE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Mardi 13 mai, à l'heure du déjeuner, une bonne odeur de cuisine émanait de la salle Marie-Curie, située près de la mairie de Ploubezre.

Il s'agissait de l'atelier de cuisine proposé par le chef cuisinier Michel et Marie-Josée Allard, tous deux bénévoles de la Banque alimentaire de Lannion. L'idée est simple : aider les personnes bénéficiaires de la Banque alimentaire sur Ploubezre, à équilibrer et varier leurs menus.

Ils ont participé pendant deux heures, à l'élaboration d'un menu complet : entrée, plat et dessert, partageant savoir-faire et bonne humeur, le tout avec des produits collectés et distribués par les bénévoles de la Banque alimentaire de Lannion.

RÉDÉRIEN PLOUBÊR

L'édition 2025 du trail de Ploubezre (courses et randonnée), « sur les traces du loup » a rassemblé 380 participants, au stade communal, début avril.

La notoriété du trail Ploubezrien s'affirme progressivement dans le monde de la course nature en Trégor. Le dévouement de 40 bénévoles, la générosité des artisans, commerçants de la commune et l'appui logistique de la municipalité ont permis le bon déroulement de notre animation sportive. **Cette année un don de 800 € a été remis à chaque association partenaire : « les enfants de Trestel» et « Charlotte ».**

Les adhérents et les bénévoles sont les moteurs des associations ; les « rédérien Ploubêr » vous accueillent pour des moments sportifs et de convivialité.

Entrainements : le jeudi à 18h15 et le dimanche à 10 h / Adhésion annuelle : 20 € / Contact : 06 10 89 29 75.

COMMÉMORATION DE L'ATTAQUE DU MAQUIS DE KERGUINIOU

Dimanche 25 mai, une centaine de personnes ont bravé le ciel menaçant pour assister au 81ème anniversaire de l'attaque de Kerguiniou. Nous avons dénombré 17 drapeaux, des responsables des associations patriotes, l'harmonie municipale de Lannion, de nombreux maires (Lannion, Loc Envel, Tréduder, Cavan, Pluzunet, Ploubezre, Tonquédec), Mme la sénatrice, Mme la sous-préfète.

La cérémonie s'est déroulée suivant un protocole bien défini par le maître de cérémonie, Mr Patrick Moulin (capitaine de frégate honoraire). Après des musiques et chants patriotiques,

Mr Jean Pierre Daniel a retracé l'évolution de la Résistance dans tout le Trégor en précisant que son quartier général était à Kerguiniou jusqu'à son attaque le 23 mai 1944, il était dirigé par François Tassel et Maurice Barré. Après son attaque, François Tassel a continué la lutte en menant une vie de nomade. En juin 1944, il a été nommé commandant « Gilbert » de son bataillon, le 6ème FTP, par les officiers SAS chargés d'organiser la Résistance. Maurice Barré et sa famille se sont réfugiés dans l'Est du département, il a aussi été nommé commandant « Yves » pour le secteur Nord-Est des Côtes d'Armor.

Kanéka, arrière-petite-fille d'Yves Derriennic blessé à Kerguiniou puis torturé et fusillé, a parlé des Résistants de Kerguiniou. Mr Joël Philippe, maire de Tonquédec, Mme la sénatrice Annie Le Houérou, puis Mme la sous-préfète Pauline Dubus ont parlé de la Résistance, de la lutte héroïque des Résistants, du devoir de mémoire, de la transmission de ce savoir, de notre vigilance face aux menaces actuelles...

Des jeunes ont ensuite récité quelques poèmes, puis 6 gerbes ont été déposées par des personnalités assistées par des jeunes : Amicale des Résistants par Yves Derriennic, Ploubezre par Mme Brigitte Gourhant, Tonquédec par Mr Joël Philippe, le souvenir Français par Mr Christophe Kergoat (délégué général du souvenir Français), le sénat par Mme Annie Le Houérou et la sous-préfecture par Mme Pauline Dubus.

Un vin d'honneur et un repas très convivial ont clôturé cette belle cérémonie.

Visitez notre site : armnarmor.org

LIONS BASKET TRÉGOR

Fin d'une belle saison au Lions Basket Trégor !!! Nos équipes ont bien représenté le club en obtenant de bons résultats et en étant toutes sur les podiums.

U11 Mixte : 3ème

U13 Filles 1ère Phase : 1ère ; 2ème Phase : 3ème

U13 Garçons : 3ème

U15 Garçons 1ère Phase : 1er ; 2ème Phase : 2ème

Le Pôle Développement créé cette année, a permis à tous les enfants débutants et/ou en loisir de participer et d'évoluer en match.

L'association clôture sa huitième saison et continue de se structurer.

Le club intervient sur les communes de Ploubezre et avoisinante.

Venez rejoindre notre club convivial. Nous accueillons joueuses et joueurs, à partir de 5 ans en loisir et compétition, mais aussi entraîneurs, arbitres et bénévoles. Notre équipe U18 Garçons recrute également des joueurs nés en 2008, 2009, 2010.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.64.31.39.29 ou à l'adresse : ppbc77@yahoo.com , des séances d'essai sont possibles sur la fin juin pour toute personne intéressée.

AMICALE CYCLOTOURISTE ET VÉTÉTISTE

L'Amicale Cyclotouriste et Vététiste de Ploubezre a fait son **voyage à Tence (Haute-Loire ; Haute Ardèche) du 17 au 24 mai. 41 adhérents étaient présents**.

Les visites du Puy-en-Velay et de la passerelle des Gorges du Lignon ont complété les sorties quotidiennes à vélo et les randonnées pédestres. Le temps frais n'a pas empêché les moments de convivialité tout le long de cette semaine.

Le prochain voyage devrait avoir lieu dans 2 ans.

LES GENÊTS D'OR

Pour marquer cette fin de saison, le mercredi 18 juin à midi, les adhérents du club des genêts d'or ont invité les quatre bénévoles qui participent à l'élaboration du goûter du mercredi à la salle Curie, à se joindre à eux au Manolé.

Ce déjeuner a été un moment convivial pour chacun avant les grandes vacances qui commencent pour le club dès le deuxième mercredi de juillet.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE MARIANNE LE DRUILLENEC

Fermeture estivale : en août, la bibliothèque sera fermée. Réouverture prévue en septembre, à la rentrée scolaire.

L'adhésion est gratuite et permet de prêter jusqu'à cinq livres, une revue ou un livre audio. Nous vous invitons également à vous inscrire aux ressources numériques de la Bibliothèque centrale de Plérin (BCA).

Tout au long de l'année, nous proposons diverses animations : lectures, ateliers créatifs, etc.

Cette année, nous avons organisé des activités sur la poésie avec nos adhérents et les scolaires, ainsi que des contes de Noël. Pour clôturer l'année scolaire, nous avons créé des carnets de voyage où chacun a pu laisser libre cours à son imagination, ses expériences ou ses rêves.

En septembre, nous vous proposerons une nouvelle animation : l'ABECEDAIRE.
Nous serons également présents au Forum des Associations le samedi 6 septembre.

Un grand merci à nos bénévoles pour leur engagement tout au long de l'année. Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous en septembre !

L'ASSOCIATION LES BOUCHONS DE L'ESPOIR 22 SOUTIENT DES FAMILLES EN SITUATION DE HANDICAP

Ploubezre et Lannion ont récemment bénéficié d'un geste généreux de l'association Les Bouchons de l'espoir 22, qui a réparti une somme de 6 000 € entre deux familles. Cette aide précieuse vise à améliorer les conditions de vie de deux enfants en situation de handicap, comme l'a souligné Guy Kergus, président de l'association.

Depuis sa création en 2002, L'association les Bouchons de l'espoir 22 s'est engagée dans une mission noble : **collecter et vendre des bouchons en plastique et en liège**. À ce jour, l'association a réussi à collecter et à vendre 771 tonnes de bouchons, soit près de 4 750 m³. Grâce à ces efforts, elle a pu aider 195 enfants et jeunes handicapés dans le département, pour un montant total de 225 279 €.

Les fonds récoltés sont principalement utilisés pour financer des équipements essentiels tels que des fauteuils roulants, des véhicules adaptés, ainsi que pour l'aménagement de maisons et de mobiliers spécifiques. De plus, l'association contribue à des soins particuliers nécessaires en fonction de l'état de santé des bénéficiaires.

Les actions de l'association sont le fruit d'un travail collectif, où chaque bouchon collecté fait une différence dans la vie des enfants et jeunes adultes en situation de handicap des Côtes d'Armor. Les demandes d'aide sont soigneusement étudiées par une commission composée de membres de l'association, garantissant ainsi une distribution équitable et adaptée des fonds.

Cet engagement continu témoigne de la solidarité et de l'entraide qui règnent au sein de cette communauté. Ensemble, continuons à soutenir cette belle initiative et à faire une différence dans la vie de ceux qui en ont besoin.

Bouchons acceptés par l'association

DES ANIMATIONS DANS LA VALLÉE TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ !

29ème édition du Léguer en fête :

La fête du Léguer, créée par une poignée de bénévoles il y a plus de 25 ans, a fait du chemin. Elle s'est étoffée au fil des ans pour devenir le « Léguer en fête », véritable festival d'animations évoluant entre nature et culture. Le Léguer en fête c'est aussi un temps fort qui fédère et relie les habitants d'un territoire hydrographique, des sources jusqu'à la mer, avec une forte identité qui s'est forgée grâce à des habitants qui ont su protéger et mettre en valeur un patri-moine naturel remarquable avec, au centre, une rivière, le Léguer, aujourd'hui labellisée « Site Rivières Sauvages ». Une rivière et des Hommes...

Que l'on soit habitant du Trégor ou touriste de passage, cette 29ème édition sera à nouveau un très beau rendez-vous pour découvrir la vallée et aller à la rencontre de lieux méconnus et de personnages attachants. Et s'enrichir d'échanges en toute convivialité.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs ont su dénicher des animations originales pour proposer un programme enthousiasmant. Les habitués retrouveront bien sûr les « balades patrimoine » (animées par des bénévoles tous les dimanches à 17h). On y découvrira aussi une multitude d'expositions intérieures et extérieures dans des lieux patrimoniaux. Et il y aura aussi des « découvertes » passionnantes (conférences, spectacles, porte ouverte, musique, contes...) et pour tous les âges, avec même des temps dédiés aux enfants (les 17 juillet et 21 août) !

Pour cette édition 2025, c'est la poésie qui constitue le fil rouge cette année ! Et comme un symbole, pour la première date, c'est un spectacle sur la poétesse Anjela Duval qui sera joué au Vieux-Marché, là où elle a vécu. Et pour clôturer, nous retrouverons la poétesse et suivrons ses pas pour la dernière balade patrimoine, le 7 septembre. Une façon d'honorer aussi une date anniversaire : les 120 ans de sa naissance.

Parmi les autres temps forts de cette édition 2025, on notera notamment une « Eaudyssée » musicale le 19 juillet, la remontée de l'estuaire du Léguer par des curraghs le 22 juillet, un récital de poésie d'Yvon Le Men, le 22 juillet, ou encore une conférence sur la loutre le 29 août.

Côté expositions, la programmation sera très riche cette année : avec par exemple, les courants poétiques de Déclic'Armor, le petit peuple des chênes de Peter Vaclavek, l'océan d'Helma, et les reflets flottants de Frédéric Chaume, ou encore une expo collective « A pas de velours » au Vieux-Marché, parmi bien d'autres artistes à découvrir...

Les collectivités du bassin versant Vallée du Léguer (Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération, Morlaix Communauté et le syndicat de Goas koll Traou Long), l'Office de tourisme Bretagne – Côte de granit rose, celui de Guingamp – Baie de Paimpol, organisateurs de l'évènement, ainsi que les multiples partenaires, l'ensemble des communes du bassin versant, qui accueillent les animations, mais aussi les nombreux bénévoles qui partagent leurs connaissances et leurs talents, sont donc ravis de faire vivre la vallée du Léguer, en faire découvrir ses multiples richesses, du 28 juin au 7 septembre 2025 !

Le Léguer en fête bénéficie du soutien financier de la Région Bretagne et du Département des Côtes d'Armor.

Le mot de la minorité *GIR AN TU-NEP* //////////

De déceptions en déceptions, de promesses non tenues en projets avortés !

Le sort de Saint Louis est scellé : ce bâtiment a fort identité ne sera donc pas mis à la disposition de la population tel que promis aux électeurs par Mme le maire. Le conseil municipal en juin a validé sa transformation en logements sociaux avec seulement 14 votes pour et 10 contre, projet loin de faire l'unanimité. Notre groupe avait fait une contre-proposition qui n'a pas été entendue : maintenir le bâtiment principal en maison des associations, tout en construisant un petit collectif de logements sur la parcelle arrière de l'ancienne école. Ce terrain de 2700 m² situé en plein bourg s'y prête pourtant parfaitement. Déception.

De fait, entendez bien que la construction d'une hypothétique maison des associations est remise aux calendes grecques : promesse non tenue.

Le projet de l'aménagement du bourg, projet phare du mandat de l'équipe municipale en place est avorté. Le tout dans un climat de discorde qui a mené le premier adjoint à démissionner de sa fonction. Et quid du prix des études réalisées pour ce projet, du cabinet d'urbanisme et autres dépenses afférentes ? Cet aménagement est donc suspendu à l'attente d'une nouvelle équipe municipale, dans un an. D'ici là, ne pourrions-nous pas au moins sécuriser certains points dangereux de la commune comme par exemple la rue Amédée Prigent ou les abords de la RD11 ?

Encore un autre projet qui tend à dévier de sa trajectoire : la « coulée verte » est en phase de tomber aux oubliettes. Elle s'annonçait comme un lieu de promenade pour les ploubezriens à l'est du bourg, oasis de verdure entre zone boisée et zone humide. Nous adhérions évidement à cet aménagement, puisqu'il figurait dans notre proposition électorale. Aujourd'hui, les propositions d'aménagement en sont à la portion congrue, constituée d'un simple point d'observation au milieu du bois ! Promesse non tenue.

Enfin, plus la construction du pôle enfance avance, plus il masque l'architecture innovante du CAREC : déception.

Au milieu de toutes ces contradictions, nous n'arrivons pas à percevoir la vision globale pourtant nécessaire à l'aménagement d'un bourg accessible et agréable à vivre.

En tout état de cause, ayez l'assurance que notre groupe continue d'agir dans l'intérêt des ploubezriens, malgré les pouvoirs très limités qui sont les siens.

Bon été à toutes et tous.

AGENDA 2025

AOÛT

- **Samedi 09/08 :** Fest noz à Kerfons – Asso Les Amis de Kerfons

SEPTEMBRE

- **Mercredi 03/09 :** Permanence France Services : 13h30 à 17h (sur inscriptions)
- **Samedi 06/09 :** Forum des associations
- **Samedi 06/09 :** Repair Café
- **Dimanche 14/09 :** la PAUGAM
- **Dimanche 14/09 :** Vide grenier – Association Ploubz'anim
- **Samedi 27/09 :** Repas des ainés

REIÑ BRONN D'AR BAL, DONNER À TÊTER À LA PELLE

La langue bretonne est riche et colorée, l'image est le mode d'expression favori des bretonnants. L'objectif est le plus souvent d'amuser la galerie, **lakat an dud da c'hoerzhin** et assez souvent de se moquer d'autrui ou de le critiquer sans en avoir l'air, **ober goap deus an dud.** Le Trégorrois est moqueur de nature, **goapereien int toutt,** c'est bien connu et il ne se prive pas de blaguer, chambrer, mettre en boîte les uns et les autres.

Ainsi autrefois, les cantonniers avaient la réputation de travailler sur « petite vitesse » et on les voyait sur le bord des routes appuyés sur le manche de leur pelle. Alors, on disait qu'ils donnaient à têter à leur outil : **oant o reiñ bronn d'ar bal.** Celui qui, par ailleurs, trouvait toujours une bonne excuse de ne pas répondre à une demande d'aide s'entendait dire alors : **Kamm ki par gar,** *Il boite le chien quand il veut.* De même disait-on plus ou moins à demi-mot à celui qui faisait la sourde oreille à une telle requête : **Servij ket / pediñ ar sant pa na glev ket**, *il ne sert à rien de prier le saint puisqu'il n'entend pas,* autrement dit, *il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.* A celui qui oubliera de se montrer reconnaissant après un service rendu, on restera sur le terrain de croyances en lui disant : **Kaoc'h d'ar sant pac'h eo graet ar mirakl,** *M... au saint puisque le miracle est fait.*

Il fut un temps en campagne où tout visiteur qui se présentait était invité à boire un verre. Alors on disait à propos de ceux, rares il est vrai, qui n'observaient pas cette tradition : **Hennezh bopred na goueo ket toenn e di war da gein,** *celui-là, toujours, le toit de sa maison ne te tombera pas sur le dos.* Il s'agissait en fait de quelqu'un qui avait la peau collée au dos, le sien : **peg e groc'hen deus e gein.** Alors, il était comparé à un loup, et la rime fusait immédiatement : **Bleiz, bleiz / Kontant da gât ha n'houl ket reiñ.** *Loup, loup, content de recevoir mais ne veut rien donner. Le bon Dieu dit-on encore, nous a donné deux mains, une pour donner et une autre pour recevoir,* **roet neus an aotrou Doue dimp daou dorn, un da reiñ hag ur all da digemer.** *Chez certains cependant, celle qui donne est plus petite que celle qui reçoit,* **bihanoc'h eo a hini a ro, ewit an hini a digemer.**

Alors, on dira pour conclure sur une nouvelle rime : **Gant bourd ha farz, / Vez lâret ar wirionez da galz.** *Sur le ton de la plaisanterie et de l'image, on peut dire leurs quatre vérités à beaucoup de gens.*

Daniel Giraudon

TAXI

ANNE TAXI
06.07.49.73.32 ou 07.88.82.42.53

PLOUBEZRE/LANNION
annetaxilannion@gmail.com

Artisan
22300 PLOUBEZRE

Ferret Jimmy

Peinture, Ravalement,
Décoration
Démoussage de toiture,
Revêtement sols et murs

Rte de Kernabat 22300 Ploubezre
jimmy.ferret@laposte.net

06 62 89 78 87
02 96 47 17 79

Phil TAXI
06 68 510 240

6 Véhicules **Taxis**
1 Véhicule **9 Places**

Conventionné tt caisses
Transport médicalisé
Toutes distances

www.phil-**taxi**.fr
contact@phil-**taxi**.fr
0668510240

ADS : **PLOUBEZRE** - TONQUÉDEC - PLESTIN - PLOUNÉRIN

THAÏ JING JING 22

Cuisine Traditionnelle
Thaïlandaise

06 71 54 71 23
thaijingjing22@gmail.com

LUNDI MATIN : TRÉGASTEL
LUNDI SOIR : PLOUBEZRE
MARDI : LA SOURCE
PLEUMEUR BODOU
MERCREDI MATIN : TRÉGUIER
JEUDI SOIR : TONQUÉDEC
VENDREDI SOIR : L'ATOLL
ROUTE DE TRÉBEURDEN

TRÉGOR TAXIS
11 véhicules
Gares - Aéroports - Toutes distances
Mise en route du compteur
à la prise en charge
Lannion - Ploubezre - Trévou - Plouaret - Plestin
06 07 09 51 59

SULLY TAXI
TAXI
• TRANSPORTS MÉDICALISÉS
• CONVENTIONNÉ TOUTES CAISSES
• CONSULTATIONS, HOSPITALISATIONS, KINÉ...
• GARE, LONGUE DISTANCE
02 96 23 73 29 - 06 30 71 58 85
Ploubezre
taxi.saintmichel@orange.fr

SANITAIRE ELECTRICITE
Loïc LANCIEN
CHAUFFAGE RAMONAGE
La lande 22300 PLOUBEZRE
02 96 47 16 09 06 19 58 33 08

Conduite accompagnée
Conduite supervisée
Perfectionnement
Permis B
Ludo Conduite
02 96 37 60 09
Lannion_64, rue de Tréguier / Ker Huel_3, place St-Yves
Ploubezre_2, place de La Poste / Ploumilliau_3, place de L'Église

Directeur de la publication : Brigitte Gourhant, Maire. Responsable de la rédaction : Rodolphe Biss
Comité de rédaction : Françoise Allain. Mise en page et impression : Pano - Lannion
Crédit photos : www.auborddesyeux.fr

SERVICES MÉDICAUX

PÔLE MÉDICAL ET PARAMÉDICAL
2 rue François Tanguy-Prigent

Médecin Généraliste : 02 96 47 14 15
Docteur Alain CLECH
Chirurgien-dentiste : 02 96 54 74 13
Docteur Eric ESNAULT
Cabinet infirmier : 02 96 37 79 40
Ar Klanvdiour
Kinésithérapeute : 02 96 47 14 44
Isabelle OLLIVIER
Podologue : 02 96 37 53 76
Nadège BLIGNE-JORET
Osthéopathe D.O : 06 34 68 26 53
Baptiste POTIER

Orthophoniste. : 02 90 93 02 02
Flore DAMIENS
46 bis rue Paul Salaün

Médecin Généraliste : 02 96 47 13 66
Docteur Olivier CAOULAN , 7 Rue Paul Salaün
Chirurgien-Dentiste : 02 96 47 12 03
Docteur Ofelia VLAD
4 Place de la Poste
Kinésithérapeute : 02 96 54 63 50
Franck Le Dissez, 46 bis rue Jean Marie Le Foll
Pharmacie : 02 96 47 15 31
Laurent BERNARD-GRIFFITHS
2 rue Pierre-Yvon Tremel - Parc Izellan

LA POSTE

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 13h45 à 16h30

HORAIRES DE LEVÉE DU COURRIER
Lundi au Vendredi : 15h45
Samedi : 10h45

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE DE BUHULIEN
9h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00
(18h30 en été)

ENCOMBRANTS

Le retrait des encombrants se fait sur inscription.

Contacter LTC : **02 96 05 55 55**

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE
- Lundi et Samedi : 9h00 à 12h00
(fermée le samedi matin pendant l'été)
- Mardi à Vendredi : 9h00 à 12h
et 13h30 à 17h00

Téléphone : **02 96 47 15 51**
Courriel : **mairie@ploubezre.fr**
Site internet : **www.ploubezre.fr**

PERMANENCE DES ÉLUS

(sur rendez-vous)

Maire : Brigitte GOURHANT
Mercredi et Samedi de 10h à 12h

1er adjoint : Françoise ALLAIN
En charge des affaires sociales et de la solidarité
Sur rendez-vous

2ème adjoint : Malek ZEGGANE
En charge des travaux, de la voirie et des espaces verts.
Samedi matin

3ème adjoint : Marie-Pierre LE CARLUER
En charge des finances
Vendredi de 9h30 à 11h30

4ème adjoint : Jean-Luc CHEVALIER
En charge de l'environnement, de l'agriculture et du tourisme.
Samedi de 9h à 12h

5ème adjoint : Evelyne GIRAUDON
En charge de la vie scolaire, de l'enfance et la jeunesse.
Mercredi de 10h à 12h

6ème adjoint : Louis JEGOU
En charge de la vie associative, de la culture et du patrimoine.

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Rodolphe BISS
En charge de la communication.

BIENVENUE DANS VOTRE MAGASIN !

OUVERT
du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 9h00 à 12h30

Tél. 02 96 46 72 31

Rue Paul Salaün - Parc Activités Izellan, 22300 Ploubezre

Numéros d'urgences

Pompiers : **18**
Gendarmerie : **17**
SAMU : **15**
SAMU Social (sans abris) : **115**
Enfants Disparus : **116000**
Appel d'urgence Européen : **112**

Gendarmerie nationale :
PLESTIN LES GREVES **02 96 35 62 18**
(lundi, mercredi, vendredi, dimanche et fériés)
PLOUARET **02 96 38 90 17**
(mardi, jeudi, samedi)
Centre hospitalier **02 96 05 71 11**
Polyclinique du Trégor **02 96 46 65 65**

pano LANNION | 02 96 46 40 94